Réf. Farde e-Assemblées : 2501270

N° OJ : **124**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Propreté Publique.- Asbl "Brussels Major Events".- Subside : 50.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'événement "Plaisirs d'Hiver" est un événement phare dans le décor bruxellois, qui attire près de 3 millions de visiteurs venant du monde entier ;

Considérant que la capacité logistique au niveau du service Propreté Publique de la Ville est insuffisante pour garantir une propreté continue des différents sites ;
Que, dès lors, l'asbl "Brussels Major Events" peut renforcer les équipes du département Espaces publics et verts pour ce qui concerne le maintien de la propreté et la gestion des déchets, et qu'elle demande, à cette fin, le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir les actions de l'asbl en matière de propreté public durant l'événement "Plaisirs d'Hiver 2022" par l'octroi d'un subside ;

Considérant que le subside de 30.000,00 EUR que la Ville prévoyait d'octroyer à l'asbl "Brussels Major Events" est insuffisant, et qu'il est, dès lors, proposé d'octroyer un subside supplémentaire de 50.000,00 EUR à l'asbl ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside supplémentaire de 50.000,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2022 est octroyé à l'asbl "Brussels Major Events" pour veiller à la propreté et pour la gestion des déchets lors de l'événement "Plaisir d'Hiver 2022".

Annexes :